

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1^{ère} CLASSE

**A partir de documents succincts remis au candidat
3 à 5 QUESTIONS appelant des REPONSES BREVES
ou sous forme de tableaux,
et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat
et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents**

Durée : 1h30

Coefficient : 2

A l'aide des documents ci-joints (3 pages), vous répondrez aux cinq questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre :

Question 1 (3 points)

Dans la ville de Metz, quelle action a été mise en place pour éduquer les plus jeunes à la sécurité routière ? Vous résumerez ses principales modalités et vous présenterez ses objectifs.

Question 2

Sous forme de tableau récapitulatif, présentez les données de la rubrique "chiffres clés" de la page 2 (**2 points ou 0 si le tableau contient des erreurs**).

Vous donnerez un titre (**0,5 point**) à ce tableau qui doit être clairement présenté (**0,5 point**).

Question 3 (6 points)

(10 lignes environ)

A la lecture des pages 3 et 4, quelles actions de sécurité routière ont été mises en place par les communes et par les associations à destination des plus jeunes? Et à destination des adolescents ?

Question 4 (6 points)

(10 lignes environ)

A la lecture des pages 3 et 4 et de l'interview d'Alain Voisine (page 4), quelles sont les raisons de l'attrance des adolescents pour les conduites à risque ?

Citez d'autres types de conduites à risque chez les adolescents.

Question 5 (2 points)

Comment la ville de La Garde lutte-t-elle contre les accidents impliquant des motocyclistes ?